

Subventions allouées aux associations en 2008

Lors de la séance publique de Conseil Municipal du jeudi 20 octobre 2008, le montant des subventions versées aux différentes associations a été voté comme suit :

Allocations versées sur le budget général (total 2975€)

Associations de la commune

Bibliothèque	880€
Association des Anciens Combattants	170€
Coopérative scolaire	130€
Association des parents d'élèves	500€
Association cantine – garderie	600€
Amicale de Lovagny-Nonglard	110€

Associations extérieures à la commune

Association sportive de Sillingy (foot)	125€ (5 enfants)
FRAPNA (nature / environnement)	60€
Collège La Mandallaz (sortie)	100€ (4 enfants)
Prévention Routière	65€
Amicale des pompiers de Sillingy	110€
Maison Familiale Villie-Morgon	25€ (1 enfant)
Ecole de musique de Poisy	100€ (4 élèves)

Allocations versées sur le budget CCAS (total 600€)

Mucoviscidose (Virades de l'espoir)	100€
Institut G. Belluard	50€ (1 enfant)
Mission Locale Jeunes	350€ (5 jeunes)

Association des paralysés de France	50€
Résidence Beaufort (Rumilly)	50€ (1 résident)

Le montant total des allocations s'élève à 3575€